

REGLEMENT PARTICULIER
Tournoi du Vuache– 16 et 17 mai 2020
Les volants du Vuache

1. Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2019-2020 édictées par la FFbAD et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous. Ce tournoi est autorisé sous le n° (en cours)
2. Ce tournoi est un tournoi de catégorie sénior, dans les catégories N3,R,D et P, ouvert aux joueurs licenciés en sénior, vétéran, junior, cadet et minime. Les joueurs doivent impérativement être licenciés au jour du tirage au sort et être en règle avec la FFbAD. Les joueurs licenciés auprès de la Swiss bad sont également autorisés à participer à la compétition.
3. Le Juge-Arbitre sera Tony Truong et le JA adjoint sera Christophe Nizard. Leurs décisions sont sans appel.
4. Le nombre de participants est limité à 200. Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception du règlement. En cas de non réception du paiement, la date de réception de l'inscription sur badnet fera foi. Une liste d'attente sera mise en place.
5. Les tableaux proposés sont : simple hommes, simple dames, mixtes et doubles. Une seule inscription est autorisée le samedi. Les tableaux seront constitués en poules de 3 ou 4 joueurs (euses) avec dans le possible 2 sortants par poules sauf poule unique. Avec accord du JA, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier la forme des tableaux pour le bon déroulement de la compétition.
6. L'inscription est autorisée sur 2 tableaux. Les simples se joueront le samedi, début des mixtes le samedi et double le dimanche.
7. Les droits d'inscriptions sont de 17€ pour 1 tableau, 20€ pour 2 tableaux. Conformément aux directives de la FFbAD, une cotisation de 2€ par inscription est incluse dans les droits d'inscriptions.
Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur BADNET. Les inscriptions individuelles ou par les clubs sont autorisées Le règlement (chèque ou confirmation de virement) devront être adressé à :
Stéphanie Bernaz
270 rue des ferrages
74520 Valleiry
OU par mail : bernaz.steph@neuf.fr
8. Les séries seront séparées au CPPH au jour du TAS.
9. La date limite d'inscription est fixée au 7 mai 2020 à **23h59 sur Badnet**.
Pour l'établissement des tableaux et têtes de séries, cela se fera au CPPH des joueurs au **8 mai 2020 TAS plus CPPH**. Le tirage au sort aura lieu le 9 mai 2020.
10. Tout forfait après la date du tirage au sort devra être justifié dans les 5 jours suivant le tournoi par un envoi courrier à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton (37 route du Vercors / 38500 Saint Cassien) ou par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org
11. Suite au forfait d'un joueur dans la paire, les organisateurs demanderont d'abord au joueur restant s'il désire qu'on lui trouve un partenaire sinon ce sera la paire en position n°1 en LA qui prendra place dans le tableau principal.
12. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants choisis seront ceux en vente dans la salle : Victor champion 1.
13. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points, en cas d'égalité à 20-20, l'article 7.4 et 7.5 des règles officielles du badminton s'appliqueront.
14. Tout joueur devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque.
15. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre. Le temps de préparation est limité à 3 minutes (test des volants compris en arrivant sur le terrain).
16. Les horaires et l'ordre des matchs ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du Juge-Arbitre. Les matchs pourront être lancés avec 1h d'avance au maximum sur l'horaire prévu.
17. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé.
18. Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler au Juge-Arbitre.
19. Tout volant touchant des éléments de structure du gymnase (filins compris) sera déclaré let 3 fois au service et faute en jeu.
20. Une tenue conforme à la circulaire « Tenues vestimentaires et publicité » de la FFbAD est exigée pour les joueurs.

L'organisateur

Le JA Principal